

1^{er} tableau : traces mémorielles, traces esthétiques

Sur la trace d'Hippolyte

Éliane Gandin C.I.E.R.E.C., Université de Saint Étienne

Suivre à la trace est une expression cinématographique à laquelle se réfère le titre de cette étude de l'inceste où le jeune chasseur Hippolyte devient gibier, objet de la quête du désir incestueux de Phèdre, sa belle-mère, mais aussi gibier poursuivi par le monstre né de la mer à la suite de la malédiction paternelle, gibier au corps éparpillé que son père essaiera de reconstituer dans la pièce de Sénèque. Suivre à la trace, c'est ce que fait Phèdre qui, au début des tragédies d'Euripide et de Racine, s'imaginerait suivre à la chasse ou sur le stade celui dont l'image l'obsède¹. Effacer la trace de sa faute, Phèdre s'y efforce par un jeûne de trois jours, puis, par une fausse accusation pour préserver sa réputation.

L'histoire d'Hippolyte et de Phèdre du V^e siècle avant notre ère jusqu'au XVII^e siècle a été souvent mise en scène. Dans l'Antiquité, au V^e siècle, Euripide y consacra deux tragédies, *I Hippolyte voilé* et *I Hippolyte porte-couronne*. Nous avons perdu la première ainsi que la tragédie de Sophocle. Au I^{er} siècle de notre ère, Sénèque a, avec *Phèdre* transposé l'histoire dans le théâtre romain. Le sujet est repris à la Renaissance et au XVII^e siècle. Parmi les tragédies françaises les plus connues de la Renaissance, nous pouvons citer *Hippolyte* de Garnier, jouée en 1573. Au XVII^e siècle, en 1677, le sujet opposa deux rivaux, Racine et Pradon. La tragédie de Racine *Phèdre et Hippolyte*, dont le titre s'abrégea en *Phèdre* dans l'édition de 1687, jouée à l'hôtel de Bourgogne, s'imposa devant celle, éponyme, de Pradon, présentée deux jours plus tard et soutenue quelque temps par la Cabale².

Phèdre, fille du roi Minos, vient d'épouser Thésée, vainqueur du Minotaure. Arrivée à Athènes, elle découvre son beau-fils, Hippolyte dont elle s'éprend sur-le-champ. Elle lutte contre cet amour et obtient de Thésée

l'éloignement d'Hippolyte. Plus tard, conduite à Trézène par son mari, elle retrouve Hippolyte. Sa proximité, jointe à l'absence de Thésée (parti aux Enfers pour aider son ami Pirithoos à enlever la reine des Enfers, épouse d'Hadès), fait qu'elle arrive à un moment de crise où elle ne voit plus de solution que dans la mort. La tragédie commence à ce point crucial. La confiance arrachée à Phèdre par la nourrice, la révélation à Hippolyte qui en est horrifié et le retour de Thésée conduisent Phèdre à vouloir sauvegarder sa réputation dans la mort et à accuser faussement Hippolyte. Celui-ci, maudit par son père, meurt. Phèdre n'a fait que retarder sa propre mort et s'est chargée d'un homicide.

Alors que l'inceste d'Œdipe présenté sur le théâtre était réalisé mais non voulu, ici, l'inceste de Phèdre est voulu et non réalisé. Alors que le premier est constamment repris jusqu'au théâtre du XX^e siècle, par exemple avec la pièce de Cocteau, *La Machine infernale*, ce dernier n'est plus vu qu'à travers les mises en scènes de la pièce racinienne, des plus prestigieux metteurs en scène, de Jean-Louis Barrault (en 1942 à la Comédie-Française) à Patrice Chéreau (en 2003, aux Ateliers Berthier du théâtre de l'Odéon³) entre autres⁴. Pourquoi ? La suprématie de la tragédie racinienne n'a-t-elle pas permis d'oser reprendre ce sujet dans le théâtre français ? Dans ce motif de l'inceste sur la scène théâtrale, nous analyserons tout d'abord le désir irrésistible, puis la souillure avant d'y voir un enjeu de pouvoir.

Un désir irrésistible :

Les caractéristiques de ce désir incestueux sont la soudaineté, la violence et la durée. La soudaineté du coup de foudre, dès que Phèdre voit Hippolyte, est traduite par la rapidité monosyllabique du passé simple dans le vers racinien 273, sc. 3, acte I : « je le vis » (Racine, 758). La violence est révélée par les effets physiologiques immédiats : changement de couleur, perte de la vue et de la parole : « je rougis, je pâlis [...] Mes yeux ne voyaient plus, je ne pouvais parler » (vers 273, 275, acte I, sc. 3). Ces vers raciniens se calquent sur les vers 27 et 28 d'Euripide : « Phèdre le vit, et son cœur fut saisi d'un violent amour »⁵. La violence du désir décrit par Phèdre à sa nourrice v. 451 – 455 s'exprime de manière concrète dans la tragédie de Garnier :

Ma douleur se nourrit et croist tousjours plus forte.
Je brûle, misérable, et le feu que je porte
Enclos en mes poumons, soit de jour ou de nuit,

De soir ou de matin, de plus en plus me cuit.
J'ay l'estomach plus chaud que n'est la chaude braise (Garnier⁶).

La violence éclate aussi dans l'emploi du mot « rage » et de son composé « enragé », renforcés par l'adverbe et l'adjectif qui les accompagnent :

D'Hippolyte que j'aime, et non pas seulement
Que j'aime, mais de qui j'enrage follement. (Garnier, v. 465 – 466).
De ce gluant Amour, mais tousjours l'obstiné
Se colle plus estroit à mon cœur butiné.
Je ne scaurois sortir libre de son cordage,
Ma chaste raison cede à sa forçante rage. (Garnier, v. 729 – 732).

Cet amour incestueux résiste au temps qui n'a pas amoindri son intensité puisque Phèdre continue à l'éprouver après avoir obtenu le départ d'Hippolyte et avoir eu deux fils de Thésée.

Les raisons de l'attirance :

Hippolyte est attirant par sa beauté physique⁷. Jeune homme athlétique qui se plaît dans les exercices corporels de la chasse, du dressage des chevaux, il s'entraîne pour les jeux de la Grèce. Mais le désir de Phèdre a aussi sa source dans la ressemblance du jeune homme avec son époux, c'est le même homme mais plus jeune, plus beau et surtout à l'opposé du volage Thésée. Il semble que le déficit de la figure de Thésée encourage le désir incestueux à s'épanouir chez son épouse. Thésée apparaît comme séducteur, mari peu fidèle. Il est loin d'être un bon père, lui qui sacrifie son fils aux crialleries de son épouse et l'envoie à Trézène, loin de lui. Il est absent fort longtemps pour des raisons peu glorieuses. Dans la tragédie de Garnier, Phèdre trouve dans l'infidélité de son époux une excuse à son amour pour Hippolyte⁸. La chasteté d'Hippolyte, son caractère fier et farouche le rendent d'autant plus désirable. Sa pureté absolue, due à l'éducation de son grand-père Pithée, au culte qu'il rend à Artémis la déesse vierge, à son initiation aux rites orphiques, est d'ordre religieux et sexuel. Seul Racine le rendra amoureux secrètement d'Aricie, désobéissant à l'ordre paternel. Quand elle apprendra qu'Hippolyte est amoureux, Phèdre sera choquée, comme si c'était une trahison, de la disparition de l'image fantasmée du jeune héros farouche.

Certes, on peut dire qu'Hippolyte ressemble à son père. Mais avant tout, il est l'unique, le « monstre » en ce sens que le monstre s'oppose à la norme⁹ : il est le fils de la reine des Amazones, intrépides cavalières qui tuent

leurs enfants mâles et rejettent les hommes. Dans sa tragédie *Phèdre*, Sénèque fait dire à la nourrice s'adressant à Hippolyte « toi, l'unique enfant mâle de leur race », vers 577. Cette filiation exceptionnelle fascine Phèdre. Hippolyte est en tous points l'anormal.

Cet irrésistible désir a pu être contenu à Athènes, espace de la « polis », de la culture. Phèdre a fait éloigner son beau-fils. Le culte qu'elle rendait à Vénus cachait celui qu'elle adressait à Hippolyte. Mais le fait que Phèdre se retrouve à Trézène¹⁰, amenée par son mari et que, de plus, cet époux soit absent depuis un certain temps, a conduit ce désir à la consumer au point de lui faire souhaiter la mort pour préserver son honneur. La tragédie commence quand le temps se resserre. La crise décisive surgit quand Eros et Thanatos se rejoignent.

L'espace est à la fois Trézène et le labyrinthe. Trézène est l'endroit de la pure nature où s'exerce Hippolyte, le lieu du sauvagement, de la chasse et est également le lieu de la pureté puisque c'est le « pur Pitthée », le vieux roi de Trézène qui a éduqué Hippolyte. Quant au labyrinthe, il est plus fantasmé que réel : le labyrinthe du palais où se cache Phèdre évoque le labyrinthe de Crète qui la hante. Trézène est aussi une des portes de l'Enfer, la tragédie ne le dit pas mais les spectateurs athéniens le savaient, puisque Pausanias, l'écrivain - voyageur de la Grèce antique l'écrira dans sa description de Trézène. En choisissant de ne pas placer la scène devant le palais mais à l'intérieur du palais, Racine en souligne le double aspect de protection et de geôle. Garnier situe la scène près d'une entrée des Enfers d'où sortent le spectre d'Égée et Thésée tandis que la Nourrice et Phèdre y descendent.

Une souillure :

L'inceste est interdit par la religion et par les lois humaines : « la plus terrible atteinte à l'ordre sacré qui gouverne la vie humaine » selon la définition de Jean-Pierre Vernant et Pierre Vidal-Naquet dans *Mythe et tragédie en Grèce ancienne* (Vernant, 111). L'étymologie d'inceste montre par le préfixe « in » qu'il s'oppose à ce qui est pur « castus ». C'est l'horreur de se mêler au même, exprimée par la nourrice dans la tragédie de Sénèque :

par ta volonté purificatrice extirpe un crime horrible, souviens-toi de ta mère, redoute des accouplements monstrueux. Tu te prépares à confondre les lits du père et du fils, à concevoir dans tes entrailles impies une postérité hybride ? (v.169 - 172)

Dans cette tragédie¹⁴, quand il apprend l'accusation d'inceste portée contre son fils, Thésée rappelle que la nature animale même s'abstient de l'inceste :

Les fauves même évitent, par instinct, dans leurs amours le crime impie et une pudeur inconsciente leur fait observer les lois du sang.

L'affirmation est reprise dans la tragédie de Garnier, v. 1773 - 1778 :

Les bestes des forests que tu cours, sanguinaire,
Vivent plus chastement en leur brutal repaire.
Car bien qu'en leur poitrine il n'entre que fureur,
Elles ont toutesfois un tel crime en horreur,
Et sans loix et raison qui guident leur courage,
Elles portent respect aux degrez du lignage¹².

De même, les nations les plus barbares respectent cet interdit de l'inceste. Dans la tragédie de Garnier, v. 700 - 708, la nourrice demande à Phèdre :

Reprimez cette Amour qui ard incestueuse
Autour de vos roignons : reprimez reprimez
Avecques la raison ces desirs enflamez,
Qu'aucune nation tant barbare fut-elle,
Tant fut-elle à nos loix brutalement rebelle,
N'eut jamais en l'esprit : non les Getes espars,
Non les Scythes errans, cruels peuples de Mars,
Non les Sarmates durs, non le negeux Caucase,
Non le peuple qui boit dans les ondes de Phase.

L'inceste est transgression¹⁵. Consciente de cette souillure, Phèdre a une terrible honte à éprouver ce désir. Dans la tragédie de Racine, elle le qualifie de l'expression superlative « comble des horreurs » (vers 260, acte I, sc. 3) et d'un oxymore « une flamme si noire » (vers 310, acte I, sc. 3). Ce n'est que dans la tragédie de Garnier qu'elle se situe en dehors du bien et du mal en légitimant son amour incestueux devant sa nourrice, elle prétend vouloir retrouver la liberté des animaux et leur innocence. Cette horreur de l'inceste, la nourrice l'éprouve quand elle entend l'aveu. Dans la tragédie de Garnier, elle n'a pas de mots assez forts, v. 503 - 504 :

Non, ce n'est pas un mal, c'est un crime exécrable,
Un prodige, un forfait, qui n'ha point de semblable.

Bien qu'il ne s'agisse pas d'un inceste entre consanguins mais entre membres apparentés par alliance, elle va jusqu'à évoquer la naissance d'un monstre issu d'une union contre nature :

Voulez-vous engendrer en vostre ventre infet
De vous et vostre fils un monstre contrefait ?
Voulez-vous que la mere avec son enfant couche ?
Flanc à flanc accouplez en une mesme couche ?¹⁴
Et pourquoi ne se va vostre race estoffant
Des membres merveilleux de quelque enorme enfant ? (V. 717 – 718)

Mais la nourrice finit par se résigner afin que Phèdre reste en vie. C'est surtout le pur Hippolyte qui manifeste son horreur devant la proposition incestueuse qui représente pour lui le mal absolu. Son oreille est souillée par ce qu'il a entendu. Son épée qui a touché Phèdre¹⁵ l'est aussi. Ce désir incestueux déshonore l'époux et les enfants. Il fait horreur non seulement aux hommes sur terre mais aussi aux dieux, en particulier au Soleil, l'ancêtre de Phèdre et au roi - juge, Minos, le père de Phèdre qui siège dans les Enfers.

Au début de la tragédie, la souillure se limite à un plan moral. Phèdre se dit pure de souillure physique. Il n'en sera pas de même par la suite puisqu'elle portera l'accusation d'inceste sur Hippolyte, causant sa mort. Dans les pièces de Sénèque et de Garnier, Hippolyte est accusé de viol. Phèdre voit, dans cet amour incestueux, la conséquence de la souillure attachée à sa famille. Cette souillure tragique pèse sur elle, fille de Pasiphaé qui s'unit au taureau, sœur d'Ariane, la dernière de ce sang :

Je reconnus Vénus et ses feux redoutables,
D'un sang qu'elle poursuit tourments inévitables¹⁶.

Vénus poursuit la descendance du Soleil, à laquelle appartient Phèdre, de sa haine car le Soleil avait dévoilé ses amours adultères avec Mars. C'est son caractère d'extrême pureté dans son aspect excessif qui fait d'Hippolyte le bouc émissaire. Cette pureté attire comme un aimant son contraire, la concupiscence incestueuse.

Un enjeu de pouvoir :

Le désir érotique veut s'approprier l'objet de sa passion. Phèdre refuse de laisser Hippolyte à une rivale. Dans la tragédie de Racine, en apprenant qu'Hippolyte aime Aricie, Phèdre se tait alors qu'elle était venue l'innocenter devant Thésée de l'accusation qui pesait sur lui. Ne pouvant l'avoir, elle le

maltraite. Phèdre multiplie ses criaileries de marâtre pour obliger Thésée à l'éloigner d'elle. Plus elle lui fait de mal, plus elle l'aime, mettant en oeuvre la perversion cruelle de l'inceste faisant subir une violence à un plus faible qui n'est pas en mesure de résister :

J'ai voulu te paraître odieuse, inhumaine.
Pour mieux te résister, j'ai recherché ta haine.
De quoi m'ont profité mes inutiles soins ?
Tu me haïssais plus, je ne t'aimais pas moins.
Tes malheurs te prêtaient encor de nouveaux charmes¹⁷.

Voyant qu'il résiste à ce désir et s'en offusque, elle le détruit. Par son accusation mensongère, elle fait, du beau corps admiré de tous, un pauvre corps si mutilé que personne ne peut le reconnaître. Sénèque et Garnier en donnent des descriptions effroyables. Sénèque, v. 1093 – 1108 évoque les étapes du dépècement :

Il ensanglante les champs par larges flaques et sa tête fracassée rebondit sur les rochers ; les buissons arrachent sa chevelure, la pierre dure ravage son noble visage : cette beauté maudite périclète sous maintes blessures. [...] Alors les broussailles, les buissons hérissés de ronces acérées lacèrent l'agonisant et toute pièce de bois arrache un lambeau de ce corps. [...] et les chiens abattus suivent à la trace les membres de leur maître.

Garnier renchérit par une comparaison ajoutant le dégoût à l'horreur :

De ses membres saigneux la terre est rougissante,
Comme on voit un limas qui rampe aventureux
Le long d'un sep tortu laisser un trac glaireux.
Son estomac ouvert d'un tronc pointu, se vuide (vers 2120 – 2124),

De ses boyaux traînez sous le char homicide.

Le chasseur du début de la tragédie devient le gibier poursuivi par le monstre qu'a suscité le dieu de la mer pour exaucer la malédiction que Thésée a lancée contre son fils.

Dans la pièce de Garnier, la nourrice voit, dans cet amour incestueux, l'expression du pouvoir que se donnent les grands de ce monde d'échapper à la loi commune, v. 793 – 809 :

Quiconque s'orgueille de sa prospérité,
[...] Celui le plus souvent en ses entrailles porte

De l'amoureuse ardeur une pointe plus forte
 Que le pauvre commun, et son esprit troublé
 Va tousjours forçant d'un desir dereglié.
 L'amour accoustumé luy deplaist trop vulgaire :
 Il veut s'ébatre d'un, qui ne soit ordinaire,
 Qui ne soit naturel, mais tout incestueux,
 Mais tout abominable, horrible et monstrueux.
 Tousjours tousjours les grands ont leurs ames esprises,
 Ont leur cœur enflammé de choses non permises.
 Celui qui peut beaucoup, veut encor plus pouvoir :
 Et cil qui ha beaucoup, veut encor plus avoir.

L'enjeu de pouvoir se situe aussi au-dessus des humains dans la sphère céleste. C'est la volonté de faire périr Hippolyte qui a amené Aphrodite à susciter en Phèdre cet amour incestueux, instrument de leur double perte. C'est l'expression du pouvoir du ressentiment de la déesse contre Hippolyte qui ne l'a pas honorée. Enfin, en ce qui concerne la tragédie racinienne, on pourrait ajouter qu'exerce un pouvoir incontestable l'alexandrin avec son rythme, sa rime, ses césures, ses silences, sa respiration : « Je le vis, je rougis, je pâlis à sa vue » (v. 273, acte I, sc. 3). Le vers racinien doit être dit et non pas lu silencieusement. Sa musique fascinante et implacable de chant des sirènes est troublante et tragique.

Le poids des mots :

Au début de la tragédie racinienne, cet amour ne se dévoile qu'à travers des images et des périphrases (acte I sc. 5 v. 352 « le crime et l'horreur de vos feux », acte II sc. 5 v. 675 « fol amour qui trouble ma raison », acte III sc. 3, v. 841 « ma flamme adultère »). Il ne se dit qu'à travers un vocabulaire exprimant un jugement moral (crime, criminel v. 352, 887, 1030, 1056, coupable v. 1027), religieux (profane v. 1037) qui condamne (horreur v. 352, 1047)¹⁸. Après la fausse accusation de Phèdre, à partir de l'acte IV, le mot d'inceste surgit, prononcé par Hippolyte (v. 1099), repris par Thésée et par Phèdre (v. 1270, 1623). Il s'impose, tranchant tel un couperet judiciaire¹⁹.

Il suscite l'horreur et la compassion, cet amour incestueux dont la coupable est aussi la victime, cet amour qui tue celui qui l'éprouve et l'objet de cet amour. Sous le poids de la fatalité, cette histoire ne pouvait se déployer qu'au théâtre. La pièce d'Euripide se terminait par l'annonce d'un

culte à Hippolyte²⁰ et le mépris réservé à la dépouille de Phèdre. Dans la tragédie de Sénèque, Thésée ordonnait une incinération pour Hippolyte et une inhumation pour Phèdre²¹. La tragédie de Racine se clôt sur une victoire post-mortem d'Hippolyte qui oblige son père à adopter Aricie. Dans cette succession de tragédies d'Euripide à Racine, le théâtre exerce sa fonction cathartique et rejoint l'universalité de prohibition de l'inceste, mise en évidence par Lévi-Strauss dans *Les Structures élémentaires de la parenté*²².

BIBLIOGRAPHIE :

Œuvres primaires :

Garnier Robert, *Œuvres complètes, Hippolyte*, Les Textes français, Paris, Les Belles Lettres, 1974

Racine Jean, *Oeuvres complètes*, tome I, *Théâtre – Poésies, Phèdre*,

Bibliothèque de la Pléiade, NRF, Éditions Gallimard, 1969

Oeuvres secondaires :

Bataille Georges *Oeuvres complètes*, tome 8, *L'Histoire de l'érotisme*, Paris, NRF Gallimard, 1976

Lévi-Strauss Claude, *Les Structures élémentaires de la parenté*,

Bibliothèque de philosophie contemporaine, Paris, P.U.F., 1949

Jean-Pierre Vernant et Pierre Vidal-Naquet, *Mythe et tragédie en Grèce ancienne*, Paris, Éditions La Découverte, 1986

Notes :

¹ À la fin de la tragédie de Sénèque, Phèdre, se suicidant sur le cadavre d'Hippolyte (sa propre mort la délivrant de son crime), veut le suivre à travers les Enfers, v. 1178 - 1180 : « à travers les ondes, à travers les marais du Tartare, à travers le Styx, à travers le fleuve de feu, comme une démente, je te suivrai », *Tragédies*, tome 1, *Phèdre*, traduction de François - Régis Chaumartin, Paris, Les Belles Lettres, 1996.

² D'autres pièces ont vu le jour sur le même sujet : en 1635, *Hippolyte* de Guérin de la Pinelière, en 1646, *Hippolyte ou le garçon insensible* de Gilbert, en 1675, *Hippolyte* de Bidar, cf. Patrick Dandrey, *Phèdre de Jean Racine, Genèse et tissure d'un rets admirable*, Édit. Champion, 1999, p. 57 - 58.

³ Cette mise en scène a reçu le Molière du meilleur spectacle public en 2003, a été filmée en avril 2003 par Stéphane Metge.

⁴ Antoine Vitez a mis en scène la tragédie de Racine (au théâtre des Quartiers d'Ivry en 1975) et celle de Garnier (au théâtre de Chaillot en 1982, reprise exceptionnelle de cette tragédie du XVI^e s., la tragédie racinienne éclipsant toutes les autres).

⁵ Euripide, tome II, *Hippolyte*, traduction de Louis Méridier, Paris, Les Belles Lettres, 1973, p. 30.

⁶ Garnier, autre exemple, v. 999 : « Hé Dieux qu'y faut-il faire ? Hippolyte m'espoint, / Et quand il est present, et quand il n'y est point. »

⁷ Garnier, v. 2203 - 2206 : « Las ! où est ce beau front ? où est ce beau visage, / Ces beaux yeux martyrans, nostre commun domnage ? / Où est ce teint d'albastre, où est ce brave port, / Helas helas ! où sont ces beautez, nostre mort ? »

⁸ D'autres défauts terniront son image aux yeux des spectateurs, sa crédulité par exemple et son impulsivité : Thésée, à son retour, est prêt à croire son épouse sans trop approfondir pour assurer sa quiétude conjugale et lance bien vite sa malédiction contre son fils. Il est bien aise que ce fils moribond l'absolve à la fin de la tragédie d'Euripide.

⁹ Charles Segal, dans *La Musique du sphinx*, Paris, Éditions La Découverte, 1987, met bien en valeur le caractère « a-polis » d'Hippolyte, chasseur virginal, refusant la sexualité, cf. p. 158.

¹⁰ Cette analyse ne vaut que pour Euripide et Racine qui situent la tragédie à Trézène tandis que Sénèque et Garnier la situent à Athènes.

¹¹ Sénèque, *Phèdre*, v. 913 - 914.

¹² Ce que conteste toutefois Phèdre dans la même tragédie de Garnier, v. 519 - 530 : « Les hommes nos tyrans, violant la Nature / Nous contraignent porter cette ordonnance dure, / Ce miserable joug, que ny ce que les flots / Enferment d'escaillé, ny ce qui vole enclos / Dans le vuide de l'air, ce qui loge aux campagnes, / Aux ombreuses forests, aux pierreuses montagnes, / De cruel, de bening, de sauvage, et privé, / Plus libre qu'entre nous n'a jamais espruvé. / Là l'innocente amour s'exerce volontaire, / Sans pallir

sous les noms d'inceste et d'adultère, / Sans crainte d'un mari, qui flambe de courroux / Pour le moindre soupçon qu'ait son esprit jaloux. »

¹³ Cf. Bataille, chapitre II, « Le complexe de Phèdre », p. 83 – 88 à propos de la connexion de l'horreur et du désir.

¹⁴ V. 709 – 712. Cf. Bataille (p. 27) : la prohibition de l'inceste prenant le sens d'une mesure eugénique, mettant l'espèce à l'abri des méfaits de la consanguinité, apparaît à partir du XVI^e s. et il cite *Les Structures élémentaires de la parenté* de Lévi-Strauss p. 14. Pierre Grimal commentant la tragédie de Sénèque, dans son édition de *Phaedra*, collection « Érasme », Paris, P.U.F., 1965, p. 52, en note, explique le terme de monstres pour désigner les enfants nés d'unions incestueuses : « l'enfant né d'un inceste passait pour être doué de pouvoirs surnaturels, et être d'une autre nature que les enfants ordinaires ».

¹⁵ Sénèque, *Phèdre*, v. 714 – 718 : « que cette épée qui t'a touchée quitte mon flanc pur ! Quel Tanaïs lavera ma souillure, quel Palus Méotide débouchant avec ses eaux barbares dans la mer du Pont ? Non, le père souverain des ondes lui-même ne pourrait avec l'Océan tout entier me purifier d'un tel crime. »

¹⁶ Racine, *Phèdre*, acte I, sc. 3, v. 276 – 277, p. 758.

¹⁷ *Ibid.* acte II, sc. 5, v. 685 – 689, p. 771.

¹⁸ On peut relever également acte IV sc. 1, v. 1002 « cet outrage à l'honneur de son père », v. 1007 « ses noires amours », v. 1027 « ce coupable amour », v. 1030 « un amour criminel », sc. 2 v. 1037 « un profane adultère », v. 1047 « après que le transport d'un amour plein d'horreur / Jusqu'au lit de ton père a porté sa fureur », v. 1056 « un fils si criminel ».

¹⁹ Le mot « inceste » fait son apparition dans l'acte IV sc. 2 lors de la défense d'Hippolyte face à son père, v. 1099 – 1100 : « Un jour seul ne fait point d'un mortel vertueux / Un perfide assassin, un lâche incestueux », à quoi répond son père, v. 1145 : « Va chercher des amis dont l'estime funeste / Honore l'adultère, applaudisse à l'inceste ». Hippolyte contre-attaque v. 1149 : « Vous me parlez toujours d'inceste et d'adultère ? / Je me tais ; cependant Phèdre sort d'une mère, / Phèdre est d'un sang, Seigneur, vous le savez trop bien, / De toutes ces horreurs plus rempli que le mien ». Enfin, Phèdre acceptera le mot et l'emploiera acte IV sc. 6 v. 1269 – 1270 : « Mes crimes désormais ont comblé la mesure. / Je respire à la fois l'inceste et l'imposture ». Elle se dénonce à Thésée, acte V sc. 7 v. 1623 : « C'est moi

qui sur ce fils chaste et respectueux / Osai jeter un regard profane, incestueux ».

²⁰ A Trézène, Hippolyte faisait l'objet d'un culte, on l'imaginait ressuscité par Esculape et les jeunes filles avant leur mariage coupaient une mèche de leurs cheveux sur son autel. Cf. Jacques Lacarrière, *Promenades dans la Grèce antique*, Paris, Édit. Hachette, 1978, qui cite et commente la *Description de la Grèce* de Pausanias.

²¹ Pierre Grimal, dans son édition de *Phaedra*, op. cité, p. 168, en note, met en évidence le caractère infamant de l'inhumation par rapport à l'incinération « libérant les principes « ignés » qui forment l'âme ».

²² Levi-Strauss (p. 9): « La prohibition de l'inceste possède, à la fois, l'universalité des tendances et des instincts, et le caractère coercitif des lois et des institutions ».